

Mémoire consultation fonderie Horne de Glencore

La population de Rouyn-Noranda à été informé des conséquences pour leurs santé dû à l'exposition à l'arsenic ainsi qu'aux autres métaux lourds en quantité importante dans l'air de la municipalité et les alentours. Les données ont été dévoiler après plusieurs années, alors depuis l'été 2022, les Rouynorandiens sont outrés de la situation. Ceux-ci militent ayant comme objectif le respect de la norme provinciale du 3 nanogramme par mètre cube d'ici cinq ans au plus tard ainsi qu'une meilleure transparence de la multinationale Glencore à ce sujet.

Ce sujet me tient à cœur, puisque les données dévoilées sont inquiétantes au niveau de la santé. En particulier chez les enfants. Plusieurs médecins affirment une plus grande proportion des cas de cancers du poumon, un faible poids pour les nouveau-nés ainsi que des enfants prématurés en nombre plus élevé qu'ailleurs dans la province. Ayant comme désir de fonder une famille, les conséquences néfastes pour la santé des nouveau-nés et des jeunes enfants, plus particulièrement, remettre ma décision en question. Ces données sont inquiétantes pour le futur de nos enfants. Je souhaite pour nos enfants que les normes environnementales soient respectées par la Fonderie Horne afin de leurs offrir le meilleur futur possible.

Ce sont les raisons pour lesquelles je soumetts, dans le présent **mémoire**, mes demandes visant d'abord la protection de la santé de la population de ma ville :

- L'atteinte de la cible intermédiaire de concentration annuelle de 15 ng/m³ d'arsenic dans l'air d'ici un an. Considérant qu'il s'agit de la seule cible sécuritaire pour les populations vivant à proximité de la fonderie.

- Toujours concernant l'arsenic : l'atteinte de la norme provinciale de 3 ng/m³ par la Fonderie Horne au plus tard d'ici cinq ans. Nous avons droit à la même qualité d'air que partout ailleurs au Québec. C'est une question de santé et de justice.

- L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.

- Que des cibles maximales aux 8 heures soient identifiées par la santé publique. Une moyenne journalière cache des pics, il faut des mesures tous les jours et aux périodes concernées.

- La décontamination des sols dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda qui ont été contaminés, d'ici 1 an. Si les normes de la qualité de

l'air sont respectées à l'avenir, il s'agira des derniers travaux de ce genre que l'entreprise aura à faire.

- L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air sur tout le tour de la Fonderie (sur 360 degrés) avec des mesures journalières indépendantes.
- La surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (entre autres : arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.)
- Le suivi des particules fines (PM_{2,5}) afin de s'assurer du respect des normes en vigueur.
- Des études de biosurveillance de suivi pour l'exposition aux métaux et contaminants pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda.
- L'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la fonderie Horne de Glencore.

Je suis en désaccord avec le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore. Cela ne protégera pas ma santé et celle des miens.

Je compte sur votre sens des responsabilités pour que ces demandes deviennent réalité afin que ma santé et celle des miens soient respectées.

Bref, ce milieu et les gens l'habitant me tiennent à cœur. Il est inacceptable que Glencore fasse souffrir ces gens, ces familles. Nos vies sont en péril et pourquoi? Pour les profits. C'est inhumain. Il faut que les priorités changent. Les citoyens de Rouyn-Noranda ont le droit de respirer! Laissez-nous vivre!

53-54

53-54

53-54

Adressez votre mémoire à :

ConsultationFonderieHorne@environnement.gouv.qc.ca

Adresse de l'Hôtel de ville : info@rouyn-noranda.ca

Vous pouvez ajouter en Copie Conforme d'autres personnes, comme votre député ou autre(s) à votre choix.